



Peine pour homicide involontaire

Par **athos**, le **23/06/2010 à 14:03**

Bonjour, j'ai un ami qui est actuellement prévenu. Il est resté plus de trois mois en hôpital psychiatrique et a été considéré par les experts psychiatres comme une personne qui a eut un coup de sang, il n'a pas prémédité son acte et qui a subi une vague d'humiliations. Actuellement il est en prison. Avant son drame, il avait depuis 2 ans un suivi psychiatrique pour grande dépression, personne suicidaire. Un divorce difficile et un harcèlement constant de son ex femme lui a fait perdre la tête et lorsque celle-ci est venue le voir la dernière fois chez lui, il lui a tiré dessus, celle-ci est décédée sur le coup. Le jour du drame celle-ci venait pour lui enlever son enfant alors que lui en avait la garde juridiquement. Sa femme le trompait aux vu et au su de son même milieu professionnel, insultes et humiliations quotidiennes, de ce fait je crois que son crime est considéré comme crime passionnel, crime de la jalousie. J'aimerais savoir dans de telles circonstances quel peine il encourt? nombre d'années d'incarcération? Merci pour votre réponse

Par **chris_idv**, le **23/06/2010 à 23:55**

Bonjour, Homicide "involontaire" avec une arme à feu sur la personne du conjoint alors qu'une procédure de divorce est en cours ... c'est une plaisanterie ? La qualification d'un tel acte relève de l'assassinat (donc avec préméditation) ou à minima du meurtre (sans préméditation). Le "tarif pénal" c'est la réclusion criminelle à perpétuité ... Accessoirement il est complètement inconcevable qu'une personne dépressive, suicidaire, et avec des antécédents d'hospitalisation psychiatrique ait eu pu garder une arme à feu à son domicile, à fortiori si en plus il avait la garde de son enfant. Salutations,